

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné de ce qui suit :

Objet de la consultation

Une consultation publique aura lieu concernant des demandes de dérogations mineures pour les propriétés suivantes :

- **490, rue Sainte-Anne**
- **1140, rang du Lac-Caché**

L'objet de cette consultation est de permettre aux personnes intéressées de se faire entendre par le Conseil relativement aux demandes suivantes :

- Concernant le 490, rue Sainte-Anne : La dérogation vise à autoriser une marge avant de 4,5 mètres pour l'agrandissement d'un garage, alors que le règlement exige une marge minimale de 8 mètres. Cette demande vise à aligner la structure sur la marge actuelle de la résidence principale, laquelle bénéficie d'un droit acquis.
- Concernant le 1140, rang du Lac-Caché : La dérogation vise à autoriser le lotissement d'un terrain conforme en tout point au règlement de lotissement, à l'exception que celui-ci aurait son frontage sur une servitude de passage plutôt que sur un chemin public ou privé.

Date et lieu de la séance

La consultation publique se tiendra le lundi 27 avril 2026 à 18 h 30, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville, situé au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

Au cours de cette séance, le Conseil municipal expliquera les demandes et entendra toute personne désirant s'exprimer à ce sujet.

Fait et affiché

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 1er AVRIL 2026.



PATRICK BARIL Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint